



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **METHLINE HOME - Monsieur MEURANT** dont les bureaux se trouvent à 4130 Esneux, Chemin des Crêtes 7.

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, Avenue de Gérardon, 2C et cadastré division 2, section C, n°9G5.

La demande vise les travaux suivants : **rénovation d'un immeuble existant** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le volume principal, à rehausser, devrait respecter un recul de 5m par rapport aux limites parcellaires latérales ;
- le niveau existant du terrain ne devrait pas être modifié dans les zones de recul minimum latérales ;
- le volume principal devrait être couvert par une toiture à deux versants.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 05 juin 2023 au 19 juin 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be